



PROGRAMME D'ACCREDITATION DES ORGANISMES D'INSPECTION (PAOI)

Portée d'accréditation

Personne morale accréditée **CSA Group Testing & Certification Inc.**

Nom de la personne-ressource : Benjamin Barker

Adresse : 178 Rexdale Boulevard, Toronto, Ontario, M9W 1R3
Canada

Téléphone : +1 416 747 4013

Site Web : www.csagroup.org

Courriel : Benjamin.Barker@csagroup.org

N° de dossier du CCN	06001
Normes d'accréditation	ISO/IEC 17020:2012 Exigences et lignes directrices du CCN – Programme d'accréditation des organismes d'inspection
Sous-programmes d'accréditation	SPE-1000 Évaluation à pied d'œuvre/inspection spéciale SPE-3000 Évaluation à pied d'œuvre/inspection spéciale Appareils et appareillages à gaz commerciaux et industriels
Accréditation initiale	2005-01-06
Accréditation la plus récente	2020-11-05
Accréditation valide jusqu'au	2021-12-10

Établissements fixes permanents supplémentaires

Établissement	Pays	Adresse	Ville
B	Canada	1707-94 Street North West Edmonton, AB T6N 1E6	Edmonton
C	Canada	865 Ellingham Avenue Pointe Claire, PQ H9R 5E8	Pointe Claire
D	Canada	13799 Commerce Parkway Richmond, BC V6V 2N9	Richmond



Établissement	Pays	Adresse	Ville
E	USA	8501 East Pleasant Valley Road Cleveland, OH 44131-5575	Cleveland
F	USA	2860 Guildler Dr Plano, TX 75074	Plano
G	USA	34 Bunsen Irvine, CA 92618	Irvine

Types d'exigences selon l'organisme d'inspection

La norme ISO/IEC 17020 – Évaluation de la conformité – Exigences pour le fonctionnement de différents types d'organismes procédant à l'inspection, à l'annexe A Exigences d'indépendance concernant les organismes d'inspection, type A, correspond le plus au type d'opérations exploitées par cet organisme. L'organisme d'inspection doit être indépendant des parties engagées. L'organisme d'inspection et son personnel ne doivent s'engager dans aucune activité incompatible avec leur indépendance de jugement et leur intégrité en ce qui concerne leurs activités d'inspection. En particulier, ils ne doivent jouer aucun rôle dans la conception, la fabrication, la fourniture, l'installation, l'acquisition, la possession, l'utilisation ou la maintenance des objets inspectés. Un organisme d'inspection ne doit pas faire partie d'une entité juridique agissant dans les domaines de la conception, de la production, de la fourniture, de l'installation, de l'acquisition, de la possession, de l'utilisation ou de la maintenance des objets qu'il inspecte. Un organisme d'inspection ne doit pas être lié à une entité juridique séparée agissant dans les domaines de la conception, de la production, de la fourniture, de l'installation, de l'acquisition, de la possession, de l'utilisation ou de la maintenance des objets inspectés par : 1) un même propriétaire, sauf lorsque les propriétaires n'ont pas la capacité d'influer sur les résultats d'une inspection; 2) des personnes nommées par un propriétaire commun aux conseils d'administration ou leur équivalent dans les organisations, hormis lorsqu'ils exercent des fonctions qui n'ont aucune influence sur les résultats d'une inspection; 3) relever directement du même niveau supérieur de management, sauf lorsque cela ne peut pas influencer sur le résultat d'une inspection; 4) des dispositions contractuelles ou d'autres moyens qui peuvent influencer les résultats d'une inspection.

Portée d'accréditation

I Programme d'équipements électriques

Programme de base	SPE-1000 Évaluation à pied d'œuvre/inspection spéciale
Normes d'inspection	Code modèle SPE-1000 de la CSA Code canadien de l'électricité

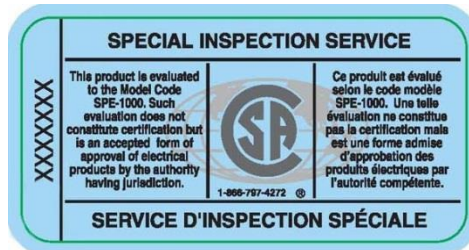


Étiquette
d'inspection




L'étiquette présentée ci-dessus est conforme à CSA SPE-1000 et valide en date du 1^{er} Avril, 2015.

Tout produit inspecté selon CSA SPE-1000 entre le 1er avril 2010 et le 1 avril 2015 a été étiqueté conformément à CSA SPE-1000-99 comme suit :



Tout produit inspecté avant le 1er avril 2010 a été étiqueté conformément à CSA-SPE-1000-99 ainsi qu'il est indiqué sur les étiquettes ci-dessous.

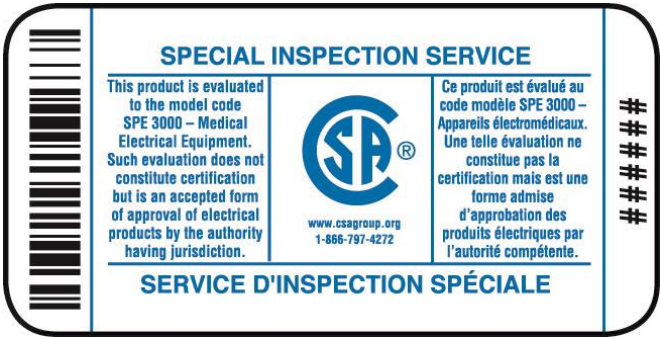


	
Établissements	A, B, C, D, E, F, G, H
Portée d'accréditation	<p>Évaluations à pied d'œuvre/inspections spéciales et apposition d'étiquettes d'approbation sur l'appareillage et les systèmes électriques selon ce qui est stipulé</p> <p>dans le domaine d'application du code modèle CSA SPE-1000 pour l'évaluation à pied d'œuvre/inspection spéciale de l'appareillage électrique, à l'exclusion des produits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">a) fils électriques et câblesb) dispositifs de câblagec) appareils pour emplacement dangereuxd) appareillage et systèmes électromédicauxe) composants* qui devront faire l'objet d'une autre évaluation en tant que partie d'un ensemble, comme les interrupteurs, les relais et les minuteriersf) appareillage raccordé à une ligne électrique dont la tension est supérieure à 46kVg) monte-personne, ascenseurs et monte-charge, aides à monter et autres semblables (à l'exception des panneaux de commande); eth) tout appareillage pour lequel l'évaluation à pied d'œuvre est interdite par l'autorité compétente (comme l'appareillage d'épuration d'air destiné à produire de l'ozone). <p>*L'évaluation à pied d'œuvre/inspection spéciale s'applique uniquement à l'appareillage qui peut être raccordé à l'alimentation conformément au Code canadien de l'électricité, Première partie.</p>

II Programme d'appareillages électromédicaux




Programme de base	SPE-3000 Évaluation à pied d'œuvre/inspection spéciale
Normes d'inspection	Code modèle SPE-3000 de la CSA Code canadien de l'électricité



Étiquette d'inspection	 <p><i>L'étiquette présentée ci-dessus est conforme à CSA SPE-3000 et valide en date du 30 juin 2016.</i></p>
Établissements	A, B, C, D, F, H
Portée d'accréditation	<p>Évaluations à pied d'œuvre/inspections spéciales et apposition d'étiquettes d'approbation sur les appareils électromédicaux (AEM) et les systèmes électromédicaux (SEM) + selon ce qui est stipulé :</p> <p>Selon le domaine d'application du code modèle CSA SPE-3000 pour l'évaluation à pied d'œuvre/l'inspection spéciale de l'appareillage et des systèmes électromédicaux, mais excluant les catégories de produits suivantes pour l'instant :</p> <ul style="list-style-type: none">a) appareils cosmétiques et hygiéniquesb) appareils et systèmes à rayonnement Xc) appareils d'IRM et de tomodensitométrie; etd) appareils à laser. <p>+ Pour les définitions d'appareil électromédical (AEM) et de système électromédical (SEM), se reporter à la section 3 Définitions du SPE-3000-15.</p>



III: Programme d'installations à gaz commerciales et industrielles

Programme de base	Programme d'installations à gaz commerciales et industrielles																																														
Étiquette d'inspection	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%; text-align: center; vertical-align: middle;">BAR CODE</td> <td style="text-align: center;"> SPECIAL INSPECTION SERVICE SERVICE D'INSPECTION SPECIALE </td> <td style="width: 5%;"></td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> Gas safety evaluation based on Canadian code requirements. This evaluation represents the results of a single inspection and does not constitute a certification. </td> <td style="text-align: center;">  www.csagroup.org 1-866-979-4273 </td> <td style="vertical-align: top;"> Évaluation de la sécurité du gaz basée sur les exigences du code Canadien. Cette évaluation représente les résultats d'une inspection unique et ne constitue pas une certification. </td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;"> ACCREDITED TYPE A INSPECTION BODY BY STANDARDS COUNCIL OF CANADA ORGANISME D'INSPECTION DE TYPE A ACCRÉDITÉ PAR LE CONSEIL CANADIEN DES NORMES </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> Project No. / Numéro de Projet: <input style="width: 100%;" type="text"/> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> Appliance Type / Type d'appareil: <input style="width: 100%;" type="text"/> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> Manufacturer / Fabricant: <input style="width: 100%;" type="text"/> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> Model & Serial / Modèle et Série: <input style="width: 100%;" type="text"/> </td> </tr> <tr> <td colspan="3"> Type of Fuel(s) / Type de Carburant: <input style="width: 100%;" type="text"/> </td> </tr> <tr> <td colspan="2"> Max Input Rate / Débit calorifique d'entrée max: </td> <td><input style="width: 100%;" type="text"/></td> </tr> <tr> <td colspan="2"> Min Input Rate / Débit calorifique d'entrée min: </td> <td><input style="width: 100%;" type="text"/></td> </tr> <tr> <td colspan="2"> Max Manifold Pressure / Pression Maxi Du Collecteur: </td> <td><input style="width: 100%;" type="text"/></td> </tr> <tr> <td colspan="2"> Supply Inlet Pressure / Pression D'entrée D'alimentation: </td> <td><input style="width: 100%;" type="text"/></td> </tr> <tr> <td colspan="2"> Design Altitude / Altitude De Conception: </td> <td><input style="width: 100%;" type="text"/></td> </tr> <tr> <td> Supply Voltage / Tension D'alimentation </td> <td> Volts <input style="width: 50px;" type="text"/> </td> <td> Amps <input style="width: 50px;" type="text"/> </td> </tr> <tr> <td> Control Voltage / Tension de Contrôle </td> <td> Volts <input style="width: 50px;" type="text"/> </td> <td> Amps <input style="width: 50px;" type="text"/> </td> </tr> </table>		BAR CODE	SPECIAL INSPECTION SERVICE SERVICE D'INSPECTION SPECIALE		Gas safety evaluation based on Canadian code requirements. This evaluation represents the results of a single inspection and does not constitute a certification.	 www.csagroup.org 1-866-979-4273	Évaluation de la sécurité du gaz basée sur les exigences du code Canadien. Cette évaluation représente les résultats d'une inspection unique et ne constitue pas une certification.	ACCREDITED TYPE A INSPECTION BODY BY STANDARDS COUNCIL OF CANADA ORGANISME D'INSPECTION DE TYPE A ACCRÉDITÉ PAR LE CONSEIL CANADIEN DES NORMES			Project No. / Numéro de Projet: <input style="width: 100%;" type="text"/>			Appliance Type / Type d'appareil: <input style="width: 100%;" type="text"/>			Manufacturer / Fabricant: <input style="width: 100%;" type="text"/>			Model & Serial / Modèle et Série: <input style="width: 100%;" type="text"/>			Type of Fuel(s) / Type de Carburant: <input style="width: 100%;" type="text"/>			Max Input Rate / Débit calorifique d'entrée max:		<input style="width: 100%;" type="text"/>	Min Input Rate / Débit calorifique d'entrée min:		<input style="width: 100%;" type="text"/>	Max Manifold Pressure / Pression Maxi Du Collecteur:		<input style="width: 100%;" type="text"/>	Supply Inlet Pressure / Pression D'entrée D'alimentation:		<input style="width: 100%;" type="text"/>	Design Altitude / Altitude De Conception:		<input style="width: 100%;" type="text"/>	Supply Voltage / Tension D'alimentation	Volts <input style="width: 50px;" type="text"/>	Amps <input style="width: 50px;" type="text"/>	Control Voltage / Tension de Contrôle	Volts <input style="width: 50px;" type="text"/>	Amps <input style="width: 50px;" type="text"/>
BAR CODE	SPECIAL INSPECTION SERVICE SERVICE D'INSPECTION SPECIALE																																														
Gas safety evaluation based on Canadian code requirements. This evaluation represents the results of a single inspection and does not constitute a certification.	 www.csagroup.org 1-866-979-4273	Évaluation de la sécurité du gaz basée sur les exigences du code Canadien. Cette évaluation représente les résultats d'une inspection unique et ne constitue pas une certification.																																													
ACCREDITED TYPE A INSPECTION BODY BY STANDARDS COUNCIL OF CANADA ORGANISME D'INSPECTION DE TYPE A ACCRÉDITÉ PAR LE CONSEIL CANADIEN DES NORMES																																															
Project No. / Numéro de Projet: <input style="width: 100%;" type="text"/>																																															
Appliance Type / Type d'appareil: <input style="width: 100%;" type="text"/>																																															
Manufacturer / Fabricant: <input style="width: 100%;" type="text"/>																																															
Model & Serial / Modèle et Série: <input style="width: 100%;" type="text"/>																																															
Type of Fuel(s) / Type de Carburant: <input style="width: 100%;" type="text"/>																																															
Max Input Rate / Débit calorifique d'entrée max:		<input style="width: 100%;" type="text"/>																																													
Min Input Rate / Débit calorifique d'entrée min:		<input style="width: 100%;" type="text"/>																																													
Max Manifold Pressure / Pression Maxi Du Collecteur:		<input style="width: 100%;" type="text"/>																																													
Supply Inlet Pressure / Pression D'entrée D'alimentation:		<input style="width: 100%;" type="text"/>																																													
Design Altitude / Altitude De Conception:		<input style="width: 100%;" type="text"/>																																													
Supply Voltage / Tension D'alimentation	Volts <input style="width: 50px;" type="text"/>	Amps <input style="width: 50px;" type="text"/>																																													
Control Voltage / Tension de Contrôle	Volts <input style="width: 50px;" type="text"/>	Amps <input style="width: 50px;" type="text"/>																																													
Établissements	A	A																																													
Portée d'accréditation	Réalisation d'inspections conformément aux exigences des codes canadiens relatives à la sécurité et à l'adéquation des appareils et des appareillages à gaz commerciaux et industriels uniques et fabriqués en quantités limitées qui sont censés être installés dans un emplacement spécifique ou assemblés sur place; apposition d'étiquettes d'approbation sur les appareils et appareillages;																																														



	<p>délivrance de certificats ou de rapports d'inspection conformément aux exigences pertinentes énoncées dans les normes ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none">• CAN/CSA-B149.1 – Code d'installation du gaz naturel et du propane• CAN/CSA-B149.3 – Code d'approbation sur place des composants relatifs au combustible des appareils et appareillages• CSA C22.1 – Code canadien de l'électricité. Première partie : norme de sécurité relative aux installations électriques Les variantes ou adaptations provinciales (p. ex. VAR-GAS-05-05 [rev 2] Gas Safety Variance on the application of CAN/CSA-B149-3.05, Alberta Municipal Affairs, Safety Codes Council) que peut publier, de temps à autre, l'organisme de réglementation provincial ou territorial compétent• Les exigences pertinentes du Code national du bâtiment du Canada et du Code national de prévention des incendies du Canada.
--	--

Le présent document fait partie du certificat d'accréditation remis par le Conseil canadien des normes (CCN) à CSA Group Testing & Certification Inc. La version originale est affichée dans le répertoire des organismes d'inspection accrédités par le CCN sur le site Web du CCN au www.ccn.ca .

Elias Rafoul
Vice-président aux Services d'accréditation
Publiée le : 2021-06-30